

Chapitre

2

Compétences transversales

Chapitre 2

Compétences transversales

Présentation

Un parcours scolaire réussi devrait faire en sorte que les connaissances acquises par l'élève lui servent à comprendre le monde dans lequel il évolue et le guident dans ses actions. Le Programme de formation de l'école québécoise est défini autour de compétences pour cette raison. Toutefois, les seules compétences disciplinaires ne couvrent que partiellement l'ensemble des habiletés requises pour l'atteinte de cet objectif. Certaines se situent à l'intersection des compétences disciplinaires et ne peuvent être véritablement prises en compte que si un lieu d'intervention leur est associé. C'est ainsi qu'ont été définies les compétences transversales. Elles sont dites transversales en raison de leur caractère générique, en raison du fait qu'elles se déploient à travers les divers domaines d'apprentissage et parce qu'elles doivent être promues par tout le personnel de l'école.

Tout comme les compétences disciplinaires, les compétences transversales correspondent à des savoir-agir fondés sur la mobilisation et l'utilisation efficaces d'un ensemble de ressources. Elles ont toutefois ceci de particulier qu'elles dépassent les frontières des savoirs disciplinaires tout en accentuant leur consolidation et leur réinvestissement dans les situations concrètes de la vie, précisément en raison de leur caractère transversal.

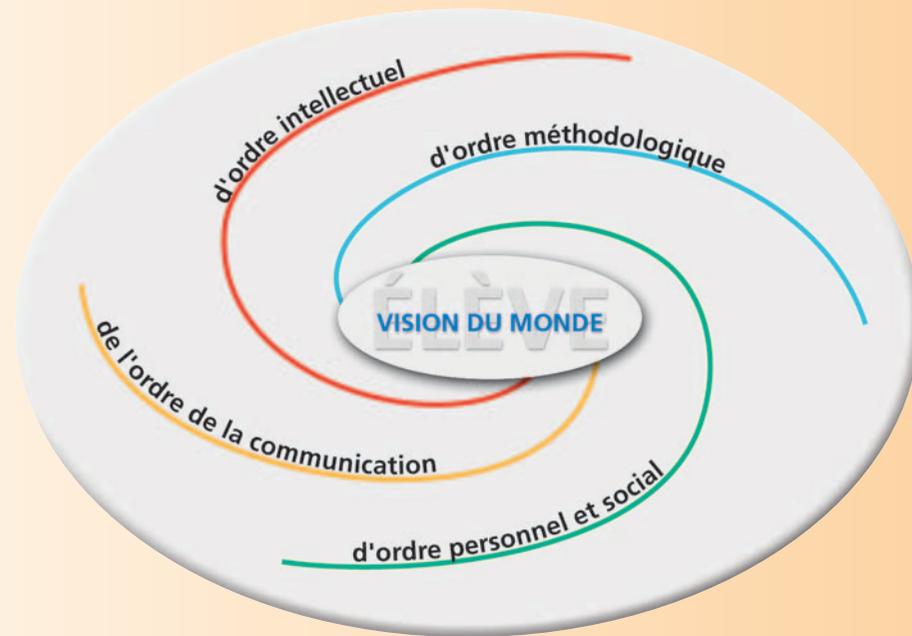
Leur développement est un processus évolutif, qui se poursuit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école et bien au-delà de la fin du primaire, car il n'est jamais complètement achevé. Elles sont complémentaires les unes par rapport aux autres et toute situation complexe fait nécessairement appel à plusieurs d'entre elles à la fois.

Le Programme de formation retient neuf compétences transversales regroupées en quatre ordres :

- **les compétences d'ordre intellectuel** : exploiter l'information; résoudre des problèmes; exercer son jugement critique; mettre en œuvre sa pensée créatrice;
- **les compétences d'ordre méthodologique** : se donner des méthodes de travail efficaces; exploiter les technologies de l'information et de la communication;
- **les compétences d'ordre personnel et social** : structurer son identité; coopérer;
- **la compétence de l'ordre de la communication** : communiquer de façon appropriée.

Chacune est présentée sous quatre rubriques : *sens de la compétence*, qui en précise la raison d'être; *composantes de la compétence*, qui en donnent les éléments constitutifs; *critères d'évaluation*, qui indiquent des pistes pour juger de la maîtrise de la compétence; *évolution de la compétence*, qui offre un aperçu du développement de la compétence dans le temps, aperçu que l'expérience permettra d'enrichir et de préciser.

Schéma 2
Compétences transversales



Les compétences d'ordre intellectuel sont une invitation à dépasser, même avec les plus jeunes élèves, la mémorisation superficielle des contenus et le conformisme dépourvu de compréhension pour viser l'acquisition de capacités supérieures. Elles définissent un rapport actif au savoir et permettent à l'élève de prendre contact avec le réel, de se l'approprier, de l'interpréter et de le comprendre.

Elles font appel à des attitudes telles que l'ouverture d'esprit, la curiosité intellectuelle, le sens de l'effort et le souci de la rigueur. Elles prennent appui sur le plaisir d'apprendre, le désir de réussir, le besoin d'autonomie et la créativité.

Dépasser la mémorisation
superficielle des contenus
et le conformisme dépourvu
de compréhension...



Photo: Alain Désilets

COMPÉTENCE 1 • EXPLOITER L'INFORMATION.

Sens de la compétence

Il y a à peine deux décennies, l'école était relativement peu touchée par le vieillissement accéléré des connaissances. Bien que les apprentissages de base ne soient pas les plus touchés par le phénomène, plus le niveau de scolarisation est élevé, plus les effets sur les contenus notionnels en sont perceptibles. Aussi, pour leur assurer une souplesse cognitive aujourd'hui indispensable, l'école se doit-elle d'instruire les élèves sur les façons de s'approprier les savoirs autant que sur les savoirs eux-mêmes. C'est dans cette perspective que doit être comprise la compétence.

Tandis qu'un bon nombre d'élèves ont accès à diverses sources d'information à la maison, d'autres en sont privés. L'école sera donc l'occasion pour les uns de découvrir leur existence et pour les autres, d'en mieux saisir l'étendue. Dans tous les cas, elle devra leur apprendre à diversifier leurs sources et à y recourir avec facilité et efficacité.

Chacun des domaines d'apprentissage peut constituer un lieu de développement et d'exercice de la compétence à exploiter l'information, un lieu où l'élève apprend à se référer à plus d'une personne, à consulter des livres variés, à recourir à divers médias, dont les médias électroniques.



Instruire les élèves sur
les façons de s'approprier
les savoirs autant que sur
les savoirs eux-mêmes.

Composantes de la compétence

S'approprier l'information. Sélectionner les sources pertinentes. Recouper les éléments d'information provenant de diverses sources. Dégager des liens entre ses acquis et ses découvertes. Discerner l'essentiel de l'accessoire.

Reconnaître diverses sources d'information. Explorer des sources variées et comprendre l'apport de chacune. Interroger les sources d'information.

**EXPLOITER
L'INFORMATION**

Tirer profit de l'information. Imaginer des utilisations possibles. Formuler des questions. Répondre à ses questions à partir de l'information recueillie. Anticiper de nouvelles utilisations. Respecter les droits d'auteur. Réinvestir dans de nouveaux contextes.

Critères d'évaluation

- Consultation de sources variées ① ② ③
- Sélection de données pertinentes ① ② ③
- Organisation cohérente de l'information ① ② ③
- Recours efficace à l'information ① ② ③
- Utilisation dans de nouveaux contextes ① ② ③

Légende* : ① 1^{er} cycle ② 2^e cycle ③ 3^e cycle

* Cette légende s'applique aussi aux critères d'évaluation des autres compétences.

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant peut reconnaître les différentes sources d'information mises à sa disposition. Il y accède essentiellement par l'écoute et l'observation et manifeste de l'intérêt pour les livres illustrés. Dans un contexte approprié, il arrive à partager ses découvertes avec ses pairs.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève peut repérer dans les diverses sources d'information mises à sa disposition des renseignements intéressants pour lui. L'écoute et l'observation dominent dans ses démarches, mais il commence à recourir à la lecture. Il aime partager ses découvertes et peut indiquer d'où il tient son information.

Par la suite, il élargit l'éventail des sources auxquelles il se réfère, tant à l'école que dans son environnement immédiat. Il est capable de reconnaître les éléments d'information reliés à son questionnement. Il parvient à expliquer les étapes de sa démarche.

Vers la fin du primaire, il sait comparer l'information issue de diverses sources et sélectionner les éléments d'information appropriés pour répondre à ses besoins. Il est en mesure de distinguer les données importantes des données secondaires.

COMPÉTENCE 2 • RÉSOUDRE DES PROBLÈMES.

Sens de la compétence

La démarche de résolution de problèmes s'étend à toutes les sphères de l'activité humaine. Au quotidien, une multitude de situations exigent que nous réagissions. Il nous faut faire des choix, opter pour une réponse parmi un éventail de possibilités qui ne sont pas toutes d'égale valeur. Développer l'habileté à gérer rationnellement ces situations peut se révéler fort utile lorsque l'enjeu est important. C'est cette habileté qui est en cause dans la compétence à résoudre des problèmes.

Son caractère transversal est aussi confirmé par la présence de compétences disciplinaires modelées sur le processus de résolution de problèmes, par exemple en mathématique et en science, et par la multiplicité des problèmes à portée didactique que peuvent imaginer les enseignants, toutes disciplines confondues. Dans le premier cas, développement de compétence et apprentissage disciplinaire chevauchent. Dans le second, la situation-problème devient un outil pédagogique au service des apprentissages disciplinaires.

L'élève doit parvenir à reconnaître, dans une situation complexe, les éléments qui définissent le problème. Il doit apprendre à s'appuyer sur les ressources internes et externes dont il dispose pour imaginer diverses solutions et mettre en pratique celle qui lui paraîtra la plus appropriée, compte tenu du contexte et des objectifs qu'il poursuit. Il découvrira aussi qu'il peut y avoir plusieurs démarches pour résoudre un problème et que certaines sont plus efficaces que d'autres.

Le plus souvent, il lui faudra faire des retours en arrière parce qu'il aura mal évalué un aspect du problème ou parce que la solution retenue ne sera pas la bonne. Dans la pratique, cela signifie qu'il n'est pas toujours facile de savoir où il en est, tellement le va-et-vient est rapide et incessant entre les essais et les réajustements. Ce fonctionnement souple constitue, lorsqu'il est raisonné et contrôlé, le processus de résolution de problèmes. Le rôle de l'école est d'amener l'élève à bien le comprendre et à en systématiser l'utilisation.



La situation-problème devient
un outil pédagogique au
service des apprentissages
disciplinaires.

Composantes de la compétence

Analyser les éléments de la situation. Cerner le contexte, en percevoir les éléments déterminants et les liens qui les unissent. Reconnaître les ressemblances avec des situations semblables résolues antérieurement.

Évaluer sa démarche. Effectuer un retour sur les étapes franchies. Dégager les éléments de réussite et analyser les difficultés rencontrées.

Imaginer des pistes de solution. Générer et inventorier des pistes de solution. En examiner la pertinence. En apprécier les exigences et les conséquences. Se représenter la situation-problème résolue.

RÉSOLURE DES PROBLÈMES

Mettre à l'essai des pistes de solution. Choisir une piste de solution, la mettre en pratique et juger de son efficacité. Choisir et mettre à l'essai une autre piste, au besoin.

Adopter un fonctionnement souple. Reprendre les exercices précédents dans l'ordre ou le désordre autant de fois que nécessaire pour résoudre le problème.

Critères d'évaluation

- Pertinence des éléments identifiés 1 2 3
- Formulation de solutions plausibles et imaginatives 1 2 3
- Utilisation de stratégies efficaces et variées 1 2 3
- Dynamisme de la démarche 1 2 3
- Reconnaissance des éléments de réussite et de difficulté 1 2 3
- Transposition des stratégies développées à d'autres situations 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant arrive à résoudre dans l'action des problèmes simples et concrets. Il peut faire plus d'une tentative pour résoudre un problème en diversifiant ses stratégies. Si le problème suscite son intérêt, il sait faire preuve de ténacité et de persévérance.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève parvient à nommer les éléments déterminants d'une situation-problème simple. Il peut difficilement imaginer plus d'une solution à la fois, mais parviendra à en expérimenter quelques-unes en suc-

cession au cours d'un exercice. Les étapes de génération et de mise à l'essai de solutions se confondent souvent dans sa démarche. L'analyse des causes de réussite ou d'échec lui est difficile.

Par la suite, sa lecture d'une situation se précise. Il réussit à distinguer entre des éléments à considérer et d'autres à laisser de côté. Il est capable d'imaginer plusieurs solutions, mais éprouve de la difficulté à les justifier. Lorsqu'il choisit une solution, c'est généralement pour des raisons plus émotives que rationnelles. Ses mises à l'essai ne sont pas encore très systématiques. Il devient progressivement apte à faire l'analyse de sa démarche et il développe peu

à peu sa capacité à relier la situation qu'il examine à des situations semblables.

Vers la fin du primaire, il est capable d'expliquer en quoi certains éléments de la situation constituent un problème et d'inventorier des solutions possibles. Il sait également les évaluer en tenant compte des ressources dont il dispose et il est en mesure de justifier ses choix. Ses stratégies de mise en œuvre sont plus efficaces et variées. Il évalue sa démarche avec plus de finesse et de rigueur et identifie les causes de ses réussites et de ses difficultés avec plus de justesse. Il établit plus facilement des liens entre la situation qu'il examine et des situations semblables.

COMPÉTENCE 3 • EXERCER SON JUGEMENT CRITIQUE.

Sens de la compétence

Porter un jugement est un exercice auquel on s'adonne pour orienter ses actions, de quelque nature qu'elles soient, pour influencer sur celles d'autrui ou pour le simple plaisir de l'exercice. Il n'est pas de sphère de l'activité humaine qui y échappe. Du politique au religieux en passant par le moral, le scientifique, l'artistique, le ludique ou le sportif, aucun univers n'est épargné. Le monde des idées, du travail, des affaires, de la consommation, de la justice, des médias, des loisirs, etc., sont autant d'espaces qui prêtent à jugement.

L'exercice du jugement ne prend tout son sens que s'il s'inscrit dans un processus continu et l'école, en raison des disciplines et des thématiques qu'elle aborde, est particulièrement bien placée pour en favoriser l'émergence et l'enrichissement.

L'école a un rôle important à jouer pour étoffer la capacité de juger de l'élève, pour l'amener à tenir compte des faits, à faire la part de ses émotions, à recourir à l'argumentation logique, à relativiser ses conclusions en fonction du contexte, à faire une place au doute et à l'ambiguïté et à renoncer aux idées arrêtées ou toutes faites.



*... tenir compte des faits,
faire la part de ses émotions,
recourir à l'argumentation
logique, relativiser ses
conclusions en fonction du
contexte, faire une place au
doute et à l'ambiguïté.*

Composantes de la compétence

Construire son opinion. Cerner la question, l'objet de réflexion. En apprécier les enjeux sur le plan logique, éthique ou esthétique. Remonter aux faits, en vérifier l'exactitude et les mettre en perspective. Explorer différentes options et points de vue possibles ou existants. S'appuyer sur des repères logiques, éthiques ou esthétiques. Adopter une position.

EXERCER SON JUGEMENT CRITIQUE

Exprimer son jugement. Articuler et communiquer son point de vue. Justifier sa position en donnant ses raisons et ses arguments.

Relativiser son jugement. Comparer son jugement à ceux des autres. Reconsidérer sa position. Évaluer la part de la raison et de l'affectivité dans sa démarche. Reconnaître ses préjugés. Reprendre sa démarche au besoin.

Critères d'évaluation

- Formulation adéquate de la question et de ses enjeux 1 2 3
- Vérification de l'exactitude des données 1 2 3
- Pertinence des critères d'appréciation 1 2 3
- Cohérence entre le jugement et ses référents 1 2 3
- Justification nuancée du jugement 1 2 3
- Ouverture à la remise en question du jugement 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant est capable d'exprimer ses préférences et de faire la distinction entre le permis et l'interdit. Il réalise que ses gestes ont des conséquences sur les autres. Il est sensible à certains événements et phénomènes présents dans son environnement. Il parvient à exprimer une opinion sur leur caractère plus ou moins habituel ou acceptable et à communiquer les perceptions et les émotions alors vécues, mais il calque facilement son point de vue sur celui de l'autre dans une forme de mimétisme.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève perçoit intuitivement la distinction entre le bien et le mal et est en mesure de reconnaître les différences entre ce qu'il pense et ce que pensent les autres. Toutefois, ses prises de position sont davantage déterminées par le besoin affectif d'identification à une personne ou à un groupe que par la réflexion.

Par la suite, il arrive à comparer son point de vue à celui des autres et à exprimer globalement une opinion. Devenu plus attentif aux faits, il est davantage capable d'établir des liens entre eux et de juger de leurs con-

séquences pour lui et pour les autres. Petit à petit, il fait la distinction entre des arguments affectifs et des arguments de raison.

Vers la fin du primaire, il peut saisir certains enjeux logiques, éthiques ou esthétiques d'une situation ou d'une question. Il parvient, fût-ce sommairement, à dégager des valeurs, des principes, des droits et des devoirs sur lesquels il va fonder son jugement. Il sait exprimer de manière relativement articulée son opinion et perçoit la concordance et la discordance des opinions. Il peut remettre en question son jugement et accepte d'en débattre avec les autres.

COMPÉTENCE 4 • METTRE EN ŒUVRE SA PENSÉE CRÉATRICE.

Sens de la compétence

La pensée créatrice déborde largement le domaine des arts auquel on l'associe spontanément. Elle s'exerce dans tous les secteurs de l'activité humaine et suppose l'harmonisation de l'intuition et de la logique et la gestion d'émotions parfois contradictoires. Elle nécessite la mobilisation d'un large éventail de ressources internes et externes et la prise en compte imaginative de contraintes en apparence limitatives.

Tout individu est spontanément capable de créativité tout comme il est capable de résolution de problèmes. Les deux compétences sont d'ailleurs souvent associées, la réponse créatrice étant vue comme une solution inventive à une situation-problème.

À l'école, c'est l'ensemble des activités qui doivent supporter le développement d'une pensée créatrice. Pour ce faire, l'école doit proposer aux élèves des activités d'apprentissage ouvertes, leur soumettre des problèmes qui comportent plus d'une solution et privilégier les mises en situation qui stimulent l'imagination. Elle encourage ainsi chaque élève à réorganiser les éléments auxquels il doit faire face et à proposer des réponses originales, différentes de ce qu'il connaît et de ce qu'il fait tout en se familiarisant avec les notions, les stratégies et les techniques appropriées.



... suppose l'harmonisation de
l'intuition et de la logique et la
gestion d'émotions parfois
contradictaires.

Composantes de la compétence

S'impregner des éléments d'une situation.

En cerner l'objectif, en reconnaître les enjeux et en anticiper globalement l'issue.

Adopter un fonctionnement souple.

Reprendre au besoin le processus, dans l'ordre ou le désordre, autant de fois que nécessaire pour atteindre son objectif. Exploiter de nouvelles idées. Faire le choix de nouvelles stratégies et techniques.

METTRE EN ŒUVRE SA PENSÉE CRÉATRICE

Imaginer des façons de faire. Se représenter différents scénarios et en projeter diverses modalités de réalisation. Exprimer ses idées sous de nouvelles formes.

S'engager dans une réalisation. Enclencher activement le processus. Accepter le risque et l'inconnu. Persister dans l'exploration. Reconnaître les éléments de solution qui se présentent. Être réceptif à de nouvelles idées, à de nouvelles voies.

Critères d'évaluation

- Appropriation des éléments de la situation 1 2 3
- Diversité des possibilités de réalisation inventoriées 1 2 3
- Originalité des liens entre les éléments 1 2 3
- Dynamisme du processus 1 2 3
- Détermination d'améliorations possibles dans le processus d'innovation 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant laisse libre cours à son imagination. Il ne se censure pas et projette de façon naïve sa perception des choses. Il est sensible à la manière dont les activités lui sont présentées. Il s'intéresse à l'exploration de stratégies et de techniques nouvelles pour lui. Il exprime ses préférences et présente volontiers ses créations.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève commence à percevoir les enjeux d'une activité, mais s'y engage le plus souvent

avant d'en avoir saisi les conséquences éventuelles sur son action. Il parvient à préciser certaines étapes de sa démarche et à imaginer dans l'action différentes façons de faire, bien qu'il soit influencé par ses pairs. Il est généralement fier de ses créations.

Par la suite, il devient capable de s'approprier l'objectif d'une activité et de trouver un moyen de l'atteindre. Moins sensible à l'influence des autres, il aime varier ses sources d'inspiration. Il dégagne des modèles d'action inusités. Il commence à faire preuve d'autonomie dans sa démarche de création. Entre ses productions et celles des autres, il perçoit des ressemblances et des différences. Il exprime son niveau de satisfaction à l'égard de ses créations.

Vers la fin du primaire, l'élève peut s'adonner à des tâches relativement exigeantes et complexes. Il sait préparer et organiser de manière plus systématique les étapes liées à son projet de création. Il peut imaginer plusieurs voies pour chaque situation explorée et aime expérimenter de nouvelles combinaisons d'idées, de stratégies et de techniques. Il s'ouvre à diverses sources d'inspiration et parvient à reconnaître les éléments originaux de sa création.

Les compétences d'ordre méthodologique ont trait à la pratique de méthodes de travail efficaces et à l'exploitation des technologies de l'information et de la communication. Elles appellent, en corollaire, le développement de certaines attitudes telles que le sens des responsabilités et du travail bien fait, l'esprit de discipline et la rigueur. Elles se concrétisent généralement par l'aptitude à s'organiser et à persévérer et par une forme de créativité dans l'action. Elles permettent enfin de goûter le plaisir du travail accompli.

 Une forme de créativité
dans l'action...



COMPÉTENCE 5 • SE DONNER DES MÉTHODES DE TRAVAIL EFFICACES.

Sens de la compétence

Nombreuses et diversifiées, les situations dans lesquelles on est appelés à mener à terme une activité, un projet, ou à réaliser une œuvre présupposent des savoir-agir que l'on retrouve à la base de toute réalisation humaine. Ces savoir-agir sont multiples et requis dans des proportions très variables selon la nature des tâches à accomplir, mais ils constituent un bagage éminemment utile à qui les maîtrise bien.

L'école peut contribuer à leur acquisition en faisant appel à l'autonomie des élèves, en les incitant à associer objectifs et moyens, en les invitant à analyser leur façon de recourir aux ressources disponibles et en les amenant à évaluer l'efficacité de leur démarche. Toutes les disciplines se prêtent à cet exercice et les méthodes appliquées dans une situation donnée gagnent à être réinvesties d'un domaine à l'autre.

Composantes de la compétence

Analyser la tâche à accomplir. S'approprier l'objectif à atteindre. Comprendre les consignes et visualiser les éléments de la tâche. Situer le contexte de la tâche.

Analyser sa démarche. Examiner la démarche tout au long de son déroulement. En comprendre l'efficacité et les limites. En dégager les leçons.

SE DONNER DES
MÉTHODES DE TRAVAIL
EFFICACES

S'engager dans la démarche. Réfléchir avant et pendant l'action à la meilleure façon d'atteindre l'objectif. Adapter sa méthode de travail à la tâche et au contexte. Anticiper sur les exigences de la méthode retenue et sur les ressources requises. Faire appel à son imagination.

Accomplir la tâche. Mobiliser les ressources requises : personnes, matériel, etc. Gérer son matériel et son temps, réajuster ses actions au besoin. Mener sa tâche à terme. Découvrir le plaisir et la satisfaction du travail achevé et bien fait.

Critères d'évaluation

- Compréhension de la tâche à réaliser 1 2 3
- Exécution de la tâche 1 2 3
- Analyse du déroulement de la démarche 1 2 3
- Persévérance et ténacité dans l'action 1 2 3
- Formulation de conclusions 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant peut planifier des activités simples et à court terme et reproduire un certain nombre d'étapes dans la réalisation d'une activité.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève est capable de déterminer par lui-même certaines étapes d'une activité. Il sait choisir le matériel et les outils nécessaires, tenir compte de l'espace physique disponible et du mode de fonctionnement établi. Il arrive à communiquer verbalement ses réussites et ses difficultés.

Plus il avance en âge, plus il fait preuve d'autonomie dans la définition de l'ensemble de sa démarche. Il sait trouver des façons originales d'atteindre ses buts. Il s'intéresse à divers modèles de réalisation et accepte de modifier sa planification au besoin. Il perçoit le lien entre la satisfaction et le travail accompli.

Vers la fin du primaire, il parvient à s'approprier différentes démarches et méthodes et à les transposer de manière appropriée dans diverses situations. Il accepte d'investir temps et énergie en vue de l'objectif à atteindre.

COMPÉTENCE 6 • EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

Sens de la compétence

Les technologies de l'information et de la communication s'intègrent au quotidien d'une partie sans cesse croissante de la population. À l'origine, principalement réservés au monde de la recherche et de l'administration des affaires, leur usage et leur contenu se sont considérablement démocratisés, si bien que chacun peut maintenant y trouver son compte. On peut également penser que d'ici une décennie ou deux, il n'y aura pratiquement plus d'emplois qui ne requerront une maîtrise minimale de ce médium, à la fois langage et outil.

Mises à profit dans les champs disciplinaires, les technologies de l'information et de la communication peuvent servir d'accélérateur au développement d'un large éventail de compétences du Programme de formation, transversales comme disciplinaires. En donnant accès à une multitude de sources d'information et à un nombre illimité d'interlocuteurs, elles permettent de bénéficier de l'expertise de spécialistes du monde entier et de partager idées et réalisations avec plusieurs.

Déjà plusieurs enfants arrivent à l'école avec une compétence dans le domaine qui rend futile tout exercice d'initiation. Toutefois, l'école continue d'avoir un rôle à jouer auprès de ceux qui n'y ont toujours pas accès à la maison. Elle doit également amener tous les élèves à diversifier l'usage qu'ils en font et à développer un sens critique à leur endroit.



Les technologies de l'information et de la communication servent d'accélérateur au développement d'un large éventail de compétences transversales et disciplinaires.

Composantes de la compétence

S'approprier les technologies de l'information et de la communication. Connaître les objets, les concepts, le vocabulaire, les procédures et les techniques propres aux TIC. Reconnaître dans un nouveau contexte les concepts déjà connus. Explorer les nouvelles fonctions des logiciels et du système d'exploitation.

EXPLOITER LES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Évaluer l'efficacité de l'utilisation de la technologie. Reconnaître ses réussites et ses difficultés. Cerner les limites de la technologie utilisée dans une situation donnée. Chercher les améliorations possibles dans sa manière de faire.

Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour effectuer une tâche. Explorer l'apport des TIC à une tâche donnée. Sélectionner les logiciels et exploiter les fonctions appropriées à la tâche. Appliquer les stratégies d'exécution et de dépannage requises.

Critères d'évaluation

- Maîtrise de la terminologie propre aux technologies de la communication et de l'information **1 2 3**
- Utilisation efficace des outils informatiques **1 2 3**
- Utilisation de stratégies de dépannage **1 2 3**
- Reconnaissance de ses réussites et de ses difficultés **1 2 3**

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'élève apprend à manipuler le clavier et la souris. Il arrive à connaître les procédures et le vocabulaire de base et à utiliser des applications à caractère ludique ou éducatif. Il parvient à réaliser des tâches et des créations à l'aide d'un logiciel de dessin matriciel. Il explore spontanément et peut suivre un référentiel visuel de procédures.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève peut manipuler les supports de stockage. Il sait utiliser l'interface graphique, les logiciels de traitement de texte et de dessin matriciel et vectoriel. Il explore divers médias et effectue des recherches simples sur le Web. Il arrive à utiliser un référentiel de procédures pour se dépanner. Il parvient à expliquer sa démarche, à indiquer les fonctions utilisées et à reconnaître ses réussites et ses difficultés.

Par la suite, il perçoit l'utilité d'un doigté et sait utiliser les fonctions de base du courriel, des fureteurs de navigation sur le Web et quelques fonctions du tableur. Il peut apprendre le fonctionnement de certains périphériques et assurer la conservation et l'organisation de son information.

Vers la fin du primaire, l'élève peut maîtriser les fonctions communes aux applications utilisées. Il sait chercher, trouver, sélectionner, stocker et organiser l'information à partir de divers supports. Il parvient à transférer des données d'une application à une autre, à se repérer dans Internet et à référer à son carnet d'adresses tout en comprenant l'étiquette et l'éthique du réseau.

Les compétences d'ordre personnel et social sont liées au développement et à l'affirmation de l'identité personnelle et collective de l'élève. Elles touchent des dimensions tant cognitives que socioaffectives de l'apprentissage et se traduisent notamment par des habiletés à coopérer et à affirmer ses propres valeurs dans le respect de l'autre. Elles font aussi appel à certaines attitudes d'ouverture et de souplesse, d'engagement et d'entraide.

Affirmer son identité
dans le respect de l'autre.

Photo: Alain Desjéts



COMPÉTENCE 7 • STRUCTURER SON IDENTITÉ.

Tous les domaines
d'apprentissage contribuent
à développer l'identité
personnelle, sociale ou culturelle
de l'élève.

Sens de la compétence

La structuration de l'identité est un processus qui débute très tôt. Dès son tout jeune âge, l'enfant est appelé à prendre graduellement conscience de la place qu'il occupe au sein de sa famille et à intégrer les valeurs de son milieu. Selon l'environnement dans lequel il évolue, il développera à des degrés divers la capacité de se faire confiance, en exploitant ses forces et en surmontant ses limites, et à manifester son autonomie de façon responsable. Il apprendra plus ou moins, suivant les contextes dans lesquels il est placé, à affirmer ses choix et ses opinions, à reconnaître ses propres valeurs, à accepter la différence et à s'ouvrir à la diversité.

L'école a un rôle à jouer pour aider l'élève, au moyen d'expériences variées, à se définir comme personne, à reconnaître son enracinement dans sa propre culture et à accueillir celle des autres. C'est en ayant l'occasion de mettre à profit ses ressources personnelles, de faire des choix, de les justifier et d'en évaluer les conséquences qu'il prendra conscience de ce qu'il est et des valeurs qui l'influencent. Tous les domaines d'apprentissage contribuent à développer l'identité personnelle, sociale ou culturelle de l'élève en le mettant en contact avec des univers de connaissance variés, en élargissant ses horizons, en mobilisant ses facultés, en l'incitant à prendre position sur les grands débats qui animent la société.

Composantes de la compétence

S'ouvrir aux stimulations environnantes. Réagir aux faits, aux situations ou aux événements. Identifier ses perceptions, ses sentiments, ses réflexions à leur égard. Percevoir l'influence du regard des autres sur ses réactions. Augmenter son bagage culturel par les échanges, la lecture et le contact avec des œuvres médiatiques variées. Accueillir les références morales et spirituelles de son milieu.

STRUCTURER SON IDENTITÉ

Mettre à profit ses ressources personnelles. Exploiter ses forces et surmonter ses limites. Juger de la qualité et de la pertinence de ses choix d'action. Manifester de plus en plus d'autonomie et d'indépendance.

Prendre conscience de sa place parmi les autres. Reconnaître ses valeurs et ses buts. Se faire confiance. Élaborer ses opinions et ses choix. Reconnaître son appartenance à une collectivité. Manifester une ouverture à la diversité culturelle et ethnique.

Critères d'évaluation

- Curiosité et ouverture à l'égard de son environnement 1 2 3
- Approfondissement de ses valeurs de référence 1 2 3
- Présence aux valeurs d'autrui 1 2 3
- Effort de compréhension et d'appréciation des créations et des réalisations humaines 1 2 3
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour son développement personnel 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'horizon de l'enfant est encore relativement restreint et ses réactions sont marquées d'un égocentrisme important. Néanmoins, il apprend à nommer ses goûts, ses intérêts, ses besoins physiques, cognitifs, affectifs ou sociaux. Il constate qu'ils sont parfois semblables à ceux des autres et qu'ils en diffèrent parfois. Il exprime ses sentiments et réalise ses intentions en imitant des modèles ou en posant des gestes plus personnels. Il peut raconter ce qu'il vient de vivre et reconnaître quelques-unes de ses forces et de ses limites.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève apprend à faire des liens entre ses perceptions, ses sentiments, ses réflexions et ses

réactions. Il se décrit en nommant ce qui le caractérise et ce qui caractérise les autres. Confronté à des défis raisonnables, il prend des risques à partir des forces qu'il se reconnaît. Il donne suite à ses intentions en posant les gestes appropriés conformément à ses valeurs et à celles de son milieu. Il commence à s'ouvrir à ce qui est extérieur à lui.

Par la suite, il pose des gestes et prend des décisions qui expriment ce qu'il pense et ressent. Il comprend que ses actions et ses attitudes entraînent des réactions chez les autres. Inversement, il prend conscience de l'influence que les attitudes et les comportements des autres peuvent avoir sur lui. Il fait des choix en fonction de ses forces et des valeurs auxquelles il adhère. Il se questionne sur ce qui limite sa capacité d'action. Il est capable de

reconnaître des tâches qui lui conviennent plus que d'autres. Il réagit aux consignes et peut participer à leur élaboration. Son ouverture à ce qui est extérieur à lui se fait plus grande.

Vers la fin du primaire, l'élève saisit les liens entre ses réactions, ses valeurs, ses perceptions, ses sentiments et ses réflexions. Il peut déterminer les motifs qui guident ses pensées, ses comportements, ses actions ou son discours. Il endosse certains modèles ou s'en dissocie en justifiant son choix en fonction de ses valeurs. Il commence à voir qu'il est responsable de ses actes et de ce qui en découle. Ses intérêts se diversifient et un nombre croissant de faits et de réalisations piquent sa curiosité.

COMPÉTENCE 8 • COOPÉRER.

Sens de la compétence



... afin d'atteindre des objectifs
qui ne peuvent se réaliser sans
la conjugaison des forces de
chacun.

Du seul fait qu'elle accueille en grand nombre des élèves de tous âges, l'école constitue un lieu important de socialisation avant même que les adultes n'aient à intervenir. Mais, à cette socialisation spontanée, l'école et les enseignants ont le mandat d'y contribuer par une intervention intentionnelle et systématique. Ce qui est alors visé, c'est l'émergence chez les élèves d'une compétence sociale qui soit en accord avec des valeurs telles que l'affirmation de soi dans le respect de l'autre, la présence sensible à l'autre, l'ouverture constructive au pluralisme et à la non-violence. Si l'école se prête bien à l'apprentissage du vivre-ensemble en conformité avec un ensemble de valeurs, elle fournit aussi l'opportunité d'initier au travail à plusieurs. La construction de connaissances et de compétences ne peut s'effectuer sans la confrontation des points de vue et des façons de faire, et la réalisation de certains objectifs serait beaucoup plus difficile sans la conjugaison des forces de chacun.

Les occasions de développer cette compétence, dans la classe et dans l'école, sont nombreuses et diverses. L'enseignement de certaines disciplines s'imagine difficilement sans le travail en équipe, c'est particulièrement le cas de l'art dramatique, de la danse ou de l'éducation physique. Mais en fait, tous les programmes d'études se prêtent à la conception de situations pédagogiques où l'élève est appelé à travailler en coopération. C'est alors pour lui l'occasion d'apprendre à planifier et à réaliser une action avec d'autres, d'apprendre la discussion en groupe et la concertation dans l'action en vue d'un objectif commun, avec tout ce que cela implique d'adaptation à la situation, de reconnaissance de l'apport de chacun, de sens de l'organisation et de sens du partage.

Composantes de la compétence

Interagir avec ouverture d'esprit dans différents contextes. Accueillir l'autre avec ses caractéristiques. Être attentif à l'autre et reconnaître ses intérêts et ses besoins. Échanger des points de vue avec l'autre, écouter et accueillir les divergences. Adapter son comportement.

COOPÉRER

Contribuer au travail collectif. Participer aux activités de la classe et de l'école de façon active et dans un esprit de collaboration. Planifier et réaliser un travail avec d'autres. Accomplir sa tâche selon les règles établies en groupe.

Tirer profit du travail en coopération. Reconnaître les tâches qui seront réalisées plus efficacement dans un travail collectif. Apprécier sa participation et celle de ses pairs à un travail d'équipe. Identifier les éléments qui ont facilité ou entravé la coopération. Cerner les améliorations souhaitables pour sa prochaine participation à un travail collectif.

Critères d'évaluation

- Reconnaissance des besoins des autres 1 2 3
- Attitudes et comportements adaptés 1 2 3
- Engagement dans la réalisation d'un travail de groupe 1 2 3
- Contribution à l'amélioration des modalités d'un travail de groupe 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant s'initie à la vie de groupe, au partage et à la collaboration. Il partage ses jouets, ses jeux, ses connaissances, le résultat de ses recherches. Il reconnaît que les autres ont des sentiments, des émotions et des intérêts différents des siens. Il découvre que ses comportements peuvent avoir des conséquences sur ses relations interpersonnelles et il pose des gestes qui favorisent

l'établissement de relations respectueuses. Il participe activement aux projets collectifs, qui lui permettent d'apprécier l'apport de chacun et de prendre la parole à bon escient. Il contribue aussi à l'élaboration des règles de vie de la classe.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève est capable de fonctionner dans des structures de travail d'équipe simples. Il respecte la planification proposée. Il communique ses idées, ses questions, ses résultats. Il accueille les idées des autres et s'adapte aux changements qui en découlent. Il prend conscience de ses réactions dans des situations conflictuelles et il détermine les comportements qui facilitent les relations avec les autres. Il s'engage dans des actions pour aider ses pairs. Il reconnaît des réalisations faites grâce au travail en coopération.

Par la suite, toujours dans des structures simples de travail d'équipe, il peut suggérer de lui-même une planification simple et des changements au besoin. Il propose des règles de fonctionnement et réalise des tâches en collaboration. Il prend la parole pour exprimer ses idées ou remettre en cause celles des autres. Il est attentif à certains comportements qui nuisent aux relations interpersonnelles ou qui les facilitent. Il prend conscience des messages non verbaux qu'il émet et de leurs conséquences sur les autres. Il pose des gestes qui établissent un climat de confiance et de respect dans le groupe. Il s'engage dans des actions pour aider les autres et apprécie l'aide qu'on lui apporte. Il reconnaît les avantages du travail en coopération et il accueille les réactions et commentaires pour faire avancer le travail du groupe.

Vers la fin du primaire, l'élève peut réaliser des projets dans des structures de travail plus ou moins complexes. Il propose des activités et des modalités de fonctionnement en équipe. Il accomplit des tâches de plus en plus diversifiées, il réalise qu'elles sont interdépendantes et il joue un rôle complémentaire à celui des autres. Il reconnaît que les autres ont des réflexions, des idées, des intérêts et des besoins différents des siens. Il écoute chacun et peut reformuler ce qui lui est dit. Il peut exprimer clairement ses émotions et ses points de vue. Il offre son aide aux autres et il est capable de savoir quand en demander pour lui-même. Il émet des suggestions sur la démarche du groupe et les justifie à partir de différents facteurs favorables ou défavorables à la réalisation du projet. Il accepte des changements proposés par d'autres et réajuste ses stratégies. Il identifie des tâches qui sont plus facilement réalisées en coopération.

La compétence de l'ordre de la communication permet de partager de l'information avec les autres, directement ou par des véhicules médiatiques, et d'échanger des messages dans un langage précis et approprié. Son impact est majeur tant sur la réussite scolaire que sur la réussite sociale et professionnelle.

Échanger dans un langage
précis et approprié.



Photo: Alain Désilets

COMPÉTENCE 9 • COMMUNIQUER DE FAÇON APPROPRIÉE.

Sens de la compétence

Dès son plus jeune âge, l'enfant apprend à communiquer. Son aptitude à le faire joue un rôle déterminant dans sa quête incessante de réponses à ses besoins. C'est sur cette base que l'école est appelée à construire pour l'amener à une meilleure maîtrise de ses divers moyens de communication.

Puisque chaque discipline appelle un mode d'expression privilégié, l'école constitue un lieu idéal d'expérimentation des divers langages : oral, écrit, plastique, musical, médiatique, gestuel et symbolique. Elle offre l'occasion d'explorer les ressources propres à ces langages, d'en découvrir les conventions et les codes établis, de développer le sens de l'authenticité et de l'écoute active et de se sensibiliser aux caractéristiques d'un discours telles que la clarté, l'originalité et l'élégance.

Parmi ces modes de communication, la langue d'enseignement représente l'outil par excellence et le premier véhicule d'accès à la culture. Sa maîtrise, qui est affaire de connaissance des codes, de richesse du vocabulaire et de structuration cohérente de la pensée, ne saurait être la visée et l'objet des seuls programmes d'enseignement de la langue, tout comme elle ne saurait être atteinte par chacun des élèves que si tous les intervenants s'en préoccupent et y consentent des efforts soutenus.



La langue d'enseignement,
outil par excellence et premier
véhicule d'accès à la culture.

Composantes de la compétence

Établir l'intention de la communication. S'interroger sur le motif de la communication et sur ses destinataires. Explorer les idées liées à la situation.

COMMUNIQUER DE FAÇON APPROPRIÉE

Choisir le mode de communication. Choisir un ou des langages pertinents en tenant compte de l'intention, du contexte et des destinataires.

Réaliser la communication. Respecter les règles et les conventions propres aux langages utilisés. Ajuster la communication en fonction de la réaction des destinataires. Reconnaître les stratégies utilisées tout au long du processus.

Critères d'évaluation

- Clarté, pertinence et précision de l'intention de communication 1 2 3
- Cohérence du message 1 2 3
- Utilisation de la symbolique ou du vocabulaire appropriés 1 2 3
- Respect des codes et des conventions 1 2 3
- Présence critique et dynamique aux communications des autres 1 2 3
- Autoanalyse et autoévaluation 1 2 3

Évolution de la compétence

À L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE

L'enfant s'exprime spontanément et c'est dans l'action qu'il organise le contenu de ses messages. Il explore différents types de langages. Il commence à s'intéresser aux propos et aux réalisations des autres.

DU PREMIER AU TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE

Au début du primaire, l'élève apprend à préparer et à transmettre un message en tenant compte partiellement des exigences de la situation et de quelques règles pro-

pres au langage utilisé. Lors des échanges auxquels il participe, il observe les réactions des autres et s'intéresse petit à petit à leurs propos et à leurs productions.

Par la suite, il planifie plus en détail ses productions. Il réussit à préciser son intention de communication et à structurer son message en tenant compte de plusieurs des éléments des codes et des règles propres au langage utilisé. Il est de plus en plus attentif aux réactions que sa communication suscite et se rend davantage compte de l'effet produit par les langages utilisés. Il reçoit le point de

vue de l'autre, identifie certains facteurs de réussite et est en mesure de proposer des pistes d'amélioration.

Vers la fin du primaire, il parvient à bien tenir compte des différentes composantes d'une situation de communication. Il s'exprime avec une certaine aisance. Il se préoccupe davantage des facteurs qui assurent la réussite de sa communication et respecte de mieux en mieux les règles et les particularités des codes du langage retenu. Sa capacité d'analyse s'est accrue et il évalue avec plus de rigueur ses productions.